

CATALOGUE REGIONAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

SAISON 2020/2021







TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS	4
MOT DU PRESIDENT	
PHILOSOPHIE	
OBJECTIFS	
TEMOIGNAGE D'EDUCATEURS	
RAPPELS	
PROPOSITIONS THEMATIQUES	
DEMARCHE D'INSCRIPTION	
FINANCEMENT	
FICHE PEDAGOGIQUE	
· · · · · - · · · · · · · · · · ·	



« Les stagiaires apprennent ce qu'ils trouvent intéressant et se souviennent de ce qu'ils comprennent » ERICKSEN







La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, association de loi 1901, est un organe dépendant de la Fédération Française de Football. Elle est notamment chargée d'organiser, de développer et de contrôler l'enseignement et la pratique du football, sous toutes ses formes, sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La LAuRAFoot est née en octobre 2016 de la fusion entre la Lique Rhône-Alpes de Football et la Ligue d'Auvergne de Football dans le cadre de la réforme territoriale. En nombre de licenciés, la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football est désormais la seconde plus grande ligue de la FFF.

✓ PRÉSIDENT : PASCAL PARENT

CHIFFRES CLÉS

46,5%

53.5 %

1 DISTRICTS:

DISTRICT DE L'ALLIER

DISTRICT DU CANTAL

DISTRICT DE DRÔME-ARDÈCHE

DISTRICT DE L'ISÈRE

DISTRICT DE LA LOIRE

DISTRICT DE LA HAUTE-LOIRE

DISTRICT DU PUY-DE-DÔME

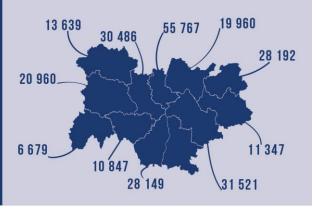
DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE

DISTRICT DE SAVOIE

DISTRICT DE HAUTE-SAVOIE PAYS DE GEX

258 232 LICENCIÉS ✓ 1 809 CLUBS DONT 4 CLUBS DE NIVEAU **PROFESSIONNEL**

NOMBRE DE LICENCIÉS PAR DISTRICTS'





^{*}STATISTIQUES AU 30/04/2020

ACTIFS ET INACTIFS DURANT LA SAISON 2019/2020



AVANT PROPOS

La réforme territoriale et la fusion des ligues régionales conduisent désormais à une nouvelle réorganisation des pôles formation appelés Instituts Régionaux de Formation du Football (IR2F). Ces nouvelles structures agrées par l'Institut de Formation du Football (IFF) ont pour mission principale la gestion et la coordination de l'activité de formation dans sa globalité. Ces instituts régionaux, conventionnés avec l'IFF, doivent mettre en place et développer des actions de formation diplômantes et non diplômantes destinées aux arbitres, éducateurs, entraîneurs, bénévoles et dirigeants œuvrant sur le territoire de la Lique régionale.

La formation continue professionnelle fait partie de ses enjeux. Elle permet d'acquérir de nouvelles compétences durant sa vie active pour le retour ou le maintien dans l'emploi et pour sécuriser et optimiser les parcours professionnels. Elle doit permettre d'accompagner les éducateurs de notre région en stabilisant leurs savoirs opérationnels et en apportant un complément, une sensibilisation, une ouverture (thématique, réseau, etc...) dans leurs parcours de formation.

Ce présent document, a donc pour vocation de formaliser l'activité de formation professionnelle continue (FPC) des éducateurs au sein de l'IR2F de la LAuRAFoot. Il rend compte de la mise en œuvre sur le territoire régional de notre projet en attendant la réforme nationale de la FFF au sujet de la FPC.

Ainsi, l'ensemble de nos réflexions et de nos actions de formation continue doivent concourir à répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les évolutions du football à prendre en compte ?
- Quelle vision technique avons-nous du club et du joueur de demain ?
- Quelles sont les évolutions du jeu ?
- Quel est le profil du joueur de demain ?
- Quelles compétences l'éducateur doit-il développer, mettre à jour pour répondre aux attentes des clubs et des joueurs ?







MOT DU PRESIDENT

L'avenir du Foot passe par la Formation



Les exigences du football et de ses pratiquants, voire de ses aficionados, ne peuvent plus se satisfaire de l'approche empirique qui a, pendant longtemps, été quasiment la seule référence sur laquelle on s'appuyait pour enseigner et encadrer le jeu. Il ne faut cependant pas complètement renier cette méthode qui a eu le mérite d'exister, de faire ses preuves et continuera de rester un bel atout dans le jeu de ceux qui ont l'expérience.

Elle est cependant très insuffisante au regard

du bagage sportif et socio-éducatif que nous avons la mission et le devoir d'apporter à nos licenciés.

D'un point de vue général, la LAuRAFoot a bien appréhendé cette nécessité d'acquisition de compétences en étoffant sérieusement ses moyens mis à la disposition de la formation :

- Institut Régional de Formation du Football : il existait déjà avant la fusion entre les deux ligues mais, alors qu'il était « sans domicile fixe », il a maintenant une résidence dans Tola Vologe qui lui permettra de travailler plus confortablement pour le meilleur profit de « ses élèves ». Les ressources humaines ont également évolué quantitativement et qualitativement.
- Idem pour l'Arbitrage.
- En parallèle de cette activité professionnelle, la LAuRAFoot a créé un Département Formation chargé principalement des orientations politiques et de veiller à ce que tous les acteurs (Arbitres, dirigeants et éducateurs) puissent acquérir les bagages nécessaires au bon accomplissement de leurs missions.
- De la même façon, les ressources des Districts ont également évolué.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement la Formation Continue, objet de ce catalogue, elle doit permettre de répondre aux besoins des éducateurs en matière de réactualisation ou d'acquisition de formation. L'équipe pédagogique dédiée à cet axe a toutes les compétences et la détermination nécessaires pour y apporter efficacement la solution.

Merci pour votre engagement à vous former et bon courage, il en faut quand même un peu, à tous, apprenants et enseignants.

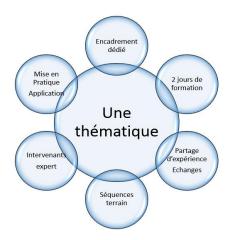
Pascal PARENT

Président de la LAuRAFoot





PHILOSOPHIE



La formation des éducateurs représente un des piliers essentiels de la politique sportive fédérale. A ce titre, elle constitue une des missions principales des cadres techniques et de la Direction Technique Nationale.

Concernant la formation professionnelle continue, la philosophie de la DTN et de la LAuRAFoot consiste à aborder des thématiques en lien avec les missions de l'éducateur de football d'aujourd'hui en prenant en compte les évolutions du club, la diversité des compétences et des champs d'action requis.

La ligue cherche à respecter une philosophie de la formation à travers notamment :

- → La proximité et la volonté de proposer une offre sur toute la ligue, afin de conserver une certaine implantation des actions sur tout le territoire
- → La liberté de se positionner sur la thématique de la FPC de son choix en fonction des disponibilités et des motivations de l'éducateur
- → Les méthodes d'enseignement utilisées en formation sont basées sur l'interactivité et s'appuie sur l'apprentissage social. L'éducateur, placé au centre de nos préoccupations, fait l'objet d'une considération et d'une bienveillance toute particulière. Cette méthode installe la connaissance de soi comme facteur de conscience, de progression et de réflexivité.
- → La maîtrise des outils de formation, permettant aux éducateurs d'être évalué de manière formative, d'être accompagné par la vidéo et des supports informatiques, d'avoir des temps de partage d'expérience et de réflexion par groupe et de bénéficier de document support.

Progrès, plaisir et performance doivent focaliser notre attention au service de notre projet collectif.







OBJECTIFS

Les objectifs de la FPC sont multiples et doivent répondre à de nombreux défis. Continuer son parcours de formation afin d'exercer au mieux ses missions dans un contexte évolutif permanent doit être la motivation de chaque éducateur. Notre ambition est donc de proposer des thématiques variées répondant aux motivations et aspirations des éducateurs, en adéquation avec les avancées et évolutions de notre sport.

- → Maintenir et/ou développer ses compétences professionnelles
- → Se préparer à de nouvelles qualifications ou compétences professionnelles (pré-qualification)
- → Permettre le maintien dans l'emploi, favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle
- → Contribuer à la promotion sociale et au développement économique des salariés

Acquérir de nouvelles compétences

- Thématiques variées pour apporter des compléments
- Confronter leur représentations et expériences
- Les mettre en situation de réflexion sur leur pratique
- Les mettre en situation d'action et de réalisation

Optimiser le parcours professionnel

- Actualiser/mettre à jour les données
- Conserver la validité du diplôme
- Recycler des connaissances
- Enrichir son parcours de formation (dynamique de réseau)

« La compétence : Un savoir agir validé dans un contexte particulier en vue d'une finalité » Le Boterf







TEMOIGNAGE D'EDUCATEURS



Robert MOUANGUE (Directeur sportif de l'AS ST-PRIEST -BEF)

« Le fait de se retrouver entre éducateurs hors contexte club hors contexte match, ça fait tomber les barrières... On découvre le fonctionnement d'autres clubs, on rencontre de nouveaux collègues, on apprend à se connaître. On récupère pas mal d'outils intéressants, c'est un gain de temps. Cela évite de rester sur nos acquis, la compétence n'est pas fixe ni définitive, il faut

l'enrichir en permanence, en participant à ces formations on se perfectionne! »

Michaël JUBAN (Entraîneur ESPALY FC - BEF)

«Titulaire du BEF depuis 8 ans, je participe à la formation professionnelle continue pour mettre en règle mon diplôme. Cela me permet de me tenir au courant des nouveautés au sein de la FFF (par exemple l'organisation des nouveaux championnats, des nouvelles méthodes d'entrainement etc..). Mais surtout, j'aime écouter les



interventions d'entraineurs, qui racontent leurs parcours avec des anecdotes (par exemple un entraineur adjoint de l'équipe de France Espoir disait à des jeunes joueurs sélectionnés 3 choses importantes pour être performant : courir, courir et courir sans oublier la première touche de balle), de temps en temps c'est des choses que je redis à mes joueurs. Sans oublier les échanges qu'on peut avoir avec les collègues et de revoir certains avec qui on a passé les diplômes »



Romain VILLETTE (Adjoint/préparateur athlétique N2 FC CHAMALIERES – BEF et CFPA)

«Il me semble nécessaire de nos jours de suivre des formations car personne ne sait tout sur tout! Grâce à ses formations, cela m'a permis de sans cesse me remettre en question sur ma pratique et de revoir certains fondamentaux qu'on peut oublier au fil du temps. Venir se former, c'est se faire observer, être accompagné sur sa façon d'animer et sur les contenus proposés, c'est une bonne façon de progresser grâce à des avis extérieurs, on sort de sa zone de confort gu'on dans club. peut avoir notre Là où ces formations m'ont le plus apporter c'est par les

échanges avec les formateurs, mais surtout par les contacts liés avec les autres éducateurs (astuces, nouveaux exercices, façon de fonctionner...), on arrive adversaire on repart le plus souvent amis! Et c'est toujours un plaisir de se retrouver par la suite sur les bords du terrain ou en formation! »







Séverine DESMARTIN (coach adjoint séniors et responsable U15 FC CHATELET - BEF)

«Depuis plus de 20 ans l'entrainement du football me passionne. Je ne suis pas quelqu'un qui vit sur ses acquis, j'essaye toujours d'optimiser mes séances. Je trouve donc intéressant que la Ligue propose un catalogue pour la formation continue des

éducateurs. Les recyclages par thématique avec un nombre limité d'éducateurs me conviennent mieux, on peut s'inscrire sur une thématique dont on a envie d'approfondir le contenu, avec des intervenants compétents dans leur domaine. C'est aussi un moment de partage de savoirs et d'expériences qui ne peut être que positif. »

Pascal ROUSSET (ex coach séniors R2 FC Bord de Saône – BEF)

«Les formations sont riches à travers l'interactivité proposée aujourd'hui, même si il y a moins d'écriture qu'avant, il y a plus d'interactivité à travers le questionnement des formateurs et les échanges entre les stagiaires. Ces formations nous permettent d'avoir une actualisation de la terminologie et des nouvelles approches, ce qui amène à avoir un langage commun entre éducateurs. C'est une opportunité pour partager et voir l'organisation d'autres clubs, prendre des idées auprès d'autres clubs. »





Gilles RODRIGUEZ (Ex Entraîneur U16/U17 – ASSE – BEF)

« Quand on est éducateur en club, on est la tête dans le guidon, dans nos missions, donc aller en recyclage ça permet d'avoir des informations des instances, de voir des approches parfois différentes. Se retrouver avec les éducateurs qui sont nos adversaires dans le championnat, ça permet d'échanger, de discuter et de faire connaissance, parfois d'apaiser les éventuelles

tensions. Les sessions de 2 jours permettent d'approfondir les contenus même si elles peuvent être contraignantes, une dynamique de groupe s'installe mieux en 2 jours ».

Franck GRAVA (Responsable école de foot – AIN SUD FOOT – BEF)

« La ligue propose différentes sessions avec des thèmes différents pour la formation continue des éducateurs. On a l'opportunité de choisir le thème, le lieu et la date. Il est toujours agréable de se retrouver entre éducateurs pour parler de notre passion pour le football et de notre plaisir d'entrainer. Le football restera toujours le football mais il est important



d'échanger sur les nouvelles méthodes d'entrainement, sur les contenus proposés, sur la gestion des équipes. Ces journées de recyclage nous permettent également de travailler en sous-groupe en collaboration avec les cadres techniques de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes. »





RAPPELS

La formalisation du catalogue de formation professionnelle continue (FPC) a pour but de clarifier le parcours des éducateurs en recyclage et de proposer différentes thématiques. Ces thématiques sont proposées par la DTN et doivent être mis en place dans les ligues.

Il est bon de rappeler l'intérêt et les enjeux de la FPC pour nos éducateurs afin de poursuivre le développement des compétences.

Monter en compétences pour un éducateur de club est absolument nécessaire dans une évolution du sport aussi rapide, où les facteurs de la performance se multiplient (nouvelles technologies, charge d'entraînement, optimisation mentale, management, préparation invisible...).

« Celui qui n'avance plus recule déjà »







PROPOSITIONS THEMATIQUES

« L'expérience instruit plus sûrement que le conseil » A. GIDE

Thèmes	Entraînement technique et tactique des défenseurs	Préformation du joueur	Préparation Athlétique
Dates	21 et 22 septembre 2020	09 et 10 novembre 2020	16 et 17 janvier 2021
Lieu	ANDREZIEUX	LYON	CEYRAT



Optimisation de la performance – focus concentration	Entraînement technique et tactique des ATT/GB	Analyse vidéo	Responsable technique d'un club régional (Séniors/Jeunes)	Préparation Athlétique
16 et 17 février 2021	20 et 21 avril 2021	10 et 11 mars 2021	08 et 09 juin 2021	08 et 09 juillet 2021
LYON	ST-PERAY	LYON	RUMILLY	BOURGOIN



« L'action passée au crible de la pensée se transforme en une autre action qui est réfléchie. » VYGOTSKI





DEMARCHE D'INSCRIPTION

QUI EST CONCERNE ?

<u>Rappel du cadre règlementaire</u> : extrait de l'article 6 du statut des éducateurs et entraîneurs du football (modifications d'article, voté à l'Assemblée fédérale du 08 décembre 2018).

Article 6 - Plan fédéral de formation professionnelle continue

1. Cadre général : Formation professionnelle continue par diplôme ou titre à finalité professionnelle

Les titulaires de titres à finalité professionnelle (BMF; BEF; BEFF), du D.E.S.J.E.P.S., du BEES1, du BEES2, doivent suivre obligatoirement, toutes les trois saisons sportives, une ou plusieurs actions du plan fédéral de formation professionnelle continue, pour un volume de 16 heures minimum, organisées par la FFF et/ou par ses liques régionales.

Les objectifs du plan fédéral de formation professionnelle continue sont les suivants :

- Maintenir et/ou développer ses compétences professionnelles
- Se préparer à de nouvelles qualifications ou compétences professionnelles (pré-qualification)
- Permettre le maintien dans l'emploi, favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle
- Contribuer à la promotion sociale et au développement économique des salariés

Seuls les entraîneurs ayant suivi une ou plusieurs des actions du plan fédéral de formation professionnelle continue reconnues par la FFF sont en mesure d'obtenir une licence technique.

NB:

- Les éducateurs, à jour de formation continue (ceux ayant suivi une session sur la saison 2018/2019), ont donc 3 saisons pour suivre une session de formation professionnelle continue de 16H, soit jusqu'en 2021/2022 dernier délai.
- Les éducateurs n'ayant pas suivi de session la saison 2018/2019 ont encore 2 saisons pour suivre une session de FPC, soit jusqu'en 2020/2021.
- Les éducateurs, étant en infraction avec le statut des éducateurs au niveau de la formation professionnelle continue, doivent s'engager par écrit à suivre une session de FPC pour débloquer leur licence et ainsi suivre absolument une session cette saison.
- Les éducateurs BMF/BEF participant à la journée de recyclage des sections sportives par académie sont listés par la Commission Régionale du Football Scolaire et Universitaire pour être exemptés par la CRSEEF.
- Les éducateurs membres actifs d'une équipe technique départementale ou régionale souhaitant bénéficier du dispositif d'exemption doivent se rapprocher de leur conseiller technique => le dispositif d'exemption a évolué (voir ci-dessous).





COMMENT S'INSCRIRE ?





EDUCATEURS



IR2F

ARBITRES

INSCRIPTIONS

DIRIGEANTS



FINANCEMENT

Coût de la formation :

- 10€ de frais d'inscription
- 86€ de frais pédagogiques (6€ l'heure)
- 30€ de frais de restauration

Soit un total de 126€ pour une session de deux jours

Mode de paiement :

2 types de paiement possible :

- Chèque : à l'ordre de la LAuRAFoot à envoyer 10 jours avant le premier jour de la formation
- Attestation de prise en charge du club à faire tamponner par votre club et à retourner par courrier ou par mail 10 jours avant le premier jour de la formation

Conditions d'annulation :

Annulation dans les 72h (avec justificatif)	Annulation dans les 72h (sans justificatif)	Absent le jour du stage (avec justificatif)	Absent le jour du stage (sans justificatif)	Abandon pendant le stage (justifié)	Abandon pendant le stage (non- justifié)
Frais d'inscription retenus	Frais d'inscription + 20% des Frais d'hébergement et de restauration	Frais d'inscription + 20% des Frais d'hébergement et de restauration	Totalité des coûts	Coût des prestations dispensées	Totalité des coûts

